

EN SYRIE LE PORT DE LATTAQUIÉ

par R. A.
(*Le Journal des finances*, 29 octobre 1932)

L'avis la *Diana* ayant à bord l'amiral Joubert, commandant la division navale du Levant, a fait escale, le 21 septembre, dans le port de Lattaquié, récemment ouvert à la navigation.

Ce port de grand cabotage, qui a un plan d'eau de 9 hectares, est dragué à la profondeur de 6 m. 80. Il est susceptible de recevoir tous les cargos fréquentant les Échelles du Levant. Il est également accessible aux unités de la marine nationale actuellement en service dans le Proche-Orient. Il disposera prochainement de 600 mètres de quais.

Les travaux de dragage, qui viennent de s'achever, ont été menés à bien en vingt mois.

L'achèvement du port de Lattaquié comporte la construction d'un brise-lames de 500 mètres de long qui assurera une protection complète du bassin du port proprement dit et un avant-port en eau profonde de 10 à 15 mètres d'une superficie de 10 hectares abrité des vents dominants.

Fait qui mérite d'être signalé, les travaux du port ont été, jusqu'ici, **entièrement financés sur les ressources propres du petit État des Alaouites**.

L'initiative de ces travaux est due à M. le Gouverneur Ernest Schœffler qu'il convient de féliciter.

(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1934)

En septembre, 3 vapeurs et 48 voiliers jaugeant ensemble 4.179 tonnes ont touché ce port.

Les ports de Syrie
par Lucien Gasparin,
député de la Réunion,
secrétaire de la Commission de la Marine Marchande,
membre de la Commission des Colonies.
(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1935)

[...] Des aménagements ont été aussi entrepris aux ports de Tripoli et de Lattaquieh, mais rien ne permet actuellement de présager qu'ils joueront un rôle nécessitant de plus importants travaux. [...]

SYRIE-LIBAN : QUINZE ANS DE MANDAT
(*La Correspondance d'Orient*, janvier 1938)

À Lattaquieh, le gouvernement local a décidé l'aménagement d'un port qui pourra abriter des navires de 8 mètres de tirant d'eau. Ces travaux ont reçu un commencement d'exécution.

COMPAGNIE DU PORT DE LATTAQUIÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 juillet 1952)

Damas. — Les recettes de l'année 1951 se sont élevées à 639.783 livres syriennes, contre 281.506 en 1930. Après déduction des frais d'exploitation, amortissements, indemnités diverses et réserves, le bénéfice net ressort à 216.449 livres syriennes pour un capital versé de 9.365.127 livres syriennes, soit un revenu de 2,20 %.

Étant donné que l'article 67 des statuts stipule qu'au cas où le bénéfice net n'assure pas un revenu de 5 %, le gouvernement se charge de couvrir la différence, le conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende de 5 % aux actionnaires qui ont effectué les premier et second versements au cours de l'année 1951.

Le mouvement des importations et exportations par le Port de Lattaquieh en 1951 a porté sur 251.098 tonnes contre 260.510 en 1950. On estime qu'en 1952, le trafic sera de 350.000 tonnes.
